

Objet : Réunion technique

Madame, Monsieur,

L'ARE BTP a lancé fin 2009 une démarche dont le but est de faire connaître les matériaux inertes recyclés et ainsi d'accroître leur utilisation dans les chantiers publics et privés. A ce jour la démarche a été présentée à 50 entreprises et 20 se sont engagées à respecter les huit engagements du contrat axés sur les aspects « qualité », « traçabilité » et « environnement ».

La démarche étant pleinement lancée aujourd'hui, il y a lieu d'harmoniser les demandes que peuvent formuler les entreprises, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les laboratoires, etc... d'un point de vue technique, réglementaire et normatif. La demande des maîtres d'ouvrage convergeant de plus en plus vers le recyclage, il est également important que la charte des bonnes pratiques environnementales de l'ARE BTP soit intégrée dans les prescriptions. Afin de vous aider à mieux appréhender l'importance des essais et de vous permettre d'exploiter les résultats de vos analyses, l'ARE BTP vous convie à une réunion technique intitulée :

L'utilisation des matériaux inertes recyclés sur les chantiers : des bonnes pratiques environnementales aux normes d'essais et guides techniques

Cette réunion se déroulera le mardi 13 mars 2012 à 8h30

Dans les locaux de la FFB ROUEN DIEPPE

14, rue Georges Charpak

76130 MONT SAINT AIGNAN

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Présentation de la démarche des bonnes pratiques environnementales – Mathieu CARLIER, ARE BTP**
- 2. L'utilisation des granulats recyclés sur les chantiers : les normes d'essais et de produits, les guides techniques et les textes réglementaires– Marc Normand, CETE Normandie Centre**

M. NORMAND et M. CARLIER resteront également disponibles l'après midi pour les entreprises souhaitant approfondir le sujet sur les essais, les normes et les guides.

Bien évidemment, d'autres rencontres seront de nouveau programmées dans le courant de l'année et délocalisées sur l'ensemble de la région : Evreux, Dieppe, Le Havre... Vous recevrez de nouveau une invitation lorsque celles-ci seront programmées.

Le Président,
G. LANOS

COUPON D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 2 MARS 2012

<p><u>par courrier à</u> ARE BTP HN 14, rue Georges Charpak 76 130 MONT SAINT AIGNAN</p>	<p><u>par fax au</u> 02 32 19 52 53</p>	<p><u>par mail</u> mathieu.carlier@are-btp.fr</p>
---	---	---

Prénom Nom

Structure

Tél. Mail :

Adresse :

.....



Copyright : www.mappy.fr

Association Régionale Environnement du BTP de Haute-Normandie
14 rue Georges Charpak – 76130 MONT SAINT AIGNAN
Téléphone : 02 32 19 52 59 / Port : 06 86 64 01 14 / Télécopie : 02 32 19 52 53
Email : mathieu.carlier@are-btp.fr / Site : www.aren-btp.fr